



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2016-089

PUBLIÉ LE 23 NOVEMBRE 2016

Sommaire

74_DDCS_Direction départementale de la cohésion sociale de Haute-Savoie

74-2016-11-21-051 - DDCS/SG/2016-0171 / subdélégation de signature du directeur départemental de la cohésion sociale de la Haute-Savoie (2 pages)

Page 3

74_DDCS_Direction départementale de la cohésion sociale
de Haute-Savoie

74-2016-11-21-051

DDCS/SG/2016-0171 / subdélégation de signature du
directeur départemental de la cohésion sociale de la
Haute-Savoie



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale de la cohésion sociale

Secrétariat général

Annecy, le 21 novembre 2016

Affaire suivie par Jean ROBERT
04 50 88 41 16
jean.robort@haute-savoie.gouv.fr

ARRETE N° DDCS/SG/2016-0171

portant subdélégation de signature du directeur départemental de la cohésion sociale de la Haute-Savoie.

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et en particulier son article 7 ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 et 44 ;

VU le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRHB/BOA/2016-0061 du 21 novembre 2016 de délégation de signature à M. le directeur départemental de la cohésion sociale de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n°DDCS/SG/2016-0147 du 19 août 2016 portant subdélégation de signature du directeur départemental de la cohésion sociale de la Haute-Savoie,

-ARRÊTE-

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude GIACOMINO, directeur départemental de la cohésion sociale de la Haute-Savoie, la délégation de signature, pour l'ensemble des affaires concernant la direction départementale de la cohésion sociale, est exercée par M. Géraud TARDIF, directeur départemental adjoint.

ARTICLE 2 :

En application de l'article 1 de l'arrêté préfectoral n°PREF/DRHB/BOA/2016-0061 du 21 novembre 2016 susvisé, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental et du directeur départemental adjoint, subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après énumérées, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles :

- ✓ pour le secrétariat général :
 - pour l'ensemble des affaires concernant le secrétariat général : M. Jean ROBERT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale hors classe, secrétaire général, et Mme Sylviane DUBRULLE, attachée d'administration de l'Etat, secrétaire générale adjointe ;
 - pour les affaires concernant la mission d'appui et les commissions de réforme uniquement : M. Jean-François ROSSET, attaché principal de l'Etat ;
 - pour les affaires concernant les commissions de réforme et le comité médical uniquement : M. Sylvain LAINÉ, médecin secrétaire.

- ✓ pour le pôle « sport » : pour l'ensemble des affaires concernant le pôle « sport » :
 - M. Laurent LACASA, professeur de sport, coordonnateur fonctionnel du service « développement des pratiques sportives » ;
 - M. Romain PALLUD, professeur de sport, coordonnateur fonctionnel du service « réglementation des pratiques sportives » ;
 - Mme Odile BAIL, professeur de sport, coordonnateur fonctionnel du service « qualifications et métiers du sport ».

- ✓ pour le pôle « politiques solidaires et de jeunesse » :
 - pour l'ensemble des affaires concernant le pôle « politiques solidaires et de jeunesse » : M. Fabien BASSET, inspecteur jeunesse et sports, chef de pôle ;
 - pour les affaires concernant le conseil de famille uniquement : Mme Zoulikha ABDESSELAM-LEROUSSÉAU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale.

- ✓ pour le pôle « logement hébergement » : pour l'ensemble des affaires concernant le pôle « accès au logement », Mme Marie-Antoinette FORAY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, cheffe du pôle.

- ✓ pour la cellule « demande d'asile » : pour l'ensemble des affaires concernant le pôle « demande d'asile », Mme Zoulikha ABDESSELAM-LEROUSSÉAU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, coordonnatrice de la cellule.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°DDCS/SG/2016-0147 du 19 août 2016 portant subdélégation de signature du directeur départemental de la cohésion sociale de la Haute-Savoie.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental de la cohésion
sociale



Claude GIACOMINO